



Ville de CREUTZWALD

Avis d'appel public à la concurrence D.S.P. pour la gestion du périscolaire

Identification de la collectivité :

Ville de Creutzwald
Place du Marché, BP 20038, 57150 Creutzwald
représentée par Monsieur le Maire.

Objet de la Délégation de Service Public : Délégation de Service Public pour la gestion du périscolaire dans les écoles de la Ville de Creutzwald.

Durée de la délégation de Service Public : la durée de la DSP est fixée à six (6) ans à partir du 1^{er} janvier 2021.

Caractéristiques principales : Assurer, sous forme de délégation de service public, conformément aux articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ensemble des missions de service public pour l'accueil périscolaire des enfants des écoles de la Ville de Creutzwald à partir du 1^{er} janvier 2021. L'accueil et l'animation seront assurés les matins, midis et soirs. Le midi, le délégataire assurera la restauration scolaire. Il devra respecter l'ensemble des dispositions légales en matière d'hygiène et de sécurité.

Ce service public sera financé par des recettes provenant de la participation des familles, de la Caisse d'Allocations Familiales et une participation de la Ville.

Dossier de candidature : il comprendra :

- Une lettre de candidature ou DC1
- Déclaration du candidat DC2, dont toutes les rubriques devront être complétées

- Un mémoire décrivant les aptitudes pour assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public
- Les renseignements permettant d'évaluer les garanties professionnelles et financière du candidat
- Les références de prestation similaire sur les 5 dernières années avec les coordonnés du délégant

Critère de sélection des candidats :

Garanties professionnelles et financières sur la base des éléments du dossier de candidature, l'aptitude pour assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public et les références.

Le Pouvoir Adjudicateur adressera aux candidats retenus le dossier de consultation.

Critère de sélection des offres : Après une phase de négociation, le Pouvoir Adjudicateur attribuera la DSP en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.

Les candidatures seront déposées sous forme dématérialisée sur le site :

<https://marchespublics-matec57.fr/>,

avec les pièces justificatives et tous renseignements utiles permettant d'éclairer le choix du Pouvoir Adjudicateur.

Date et heure limites de réception des candidatures :

4 août 2020 à 12 h.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 8 juillet 2020